

Procès Verbal résumé
Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire (suite)
Les Ponts de Cé (9 Septembre 2006)

Clubs présents ou représentés :

- 44 :** Nantes Rezé Métropole Volley - Atlantique club VB - Nantes Plaisir VB - MVB le Pouliguen - ASB Rezé - AS la Baule - VB Ancenis - ST Joseph VN - CS Léo Lagrange - ASEP Nantes - US Cheméré - Vigneux VB - Concorde Couëron - AS Saint Denis de Mauves - JGE Sucé - ASCED Riaillé - Blain O - Stade Croisicais - ES Haute Goulaine - AS Preux - ASC Derval - Vertou VB - COD Guémené - Penfao - Trignac OS - ST Nazaire VBA - ES ROUGE
- 49 :** ENOA - Volley Détente 49 - VB Nuillé - FRJEP Mazé - D St Laurent du Mottay - Le Lion VB - AS Lac de Maine - Chemillé Olympique VB - Sporting Club de l'Ouest - ST Macaire VB - ASC ST Barthélémy - Vaillante SA - ASSP Andrezé - AC Longué - SO Vihiers - Cholet Volley - VB Beaupréau - AS ST Sylvain d'Anjou - ES St Léger sous Cholet - US Briollay - ASEC la Pommeraye - ASIVB Murs Erigné
- 53 :** Volley Détente 53 - ASPTT Laval - CSLT Laval - EF Laval - CA Evron - ES Craon - E MAYENNE - AS AMBRIERES - AL Andouillé - A.T.S.C.A.F. - US Entrammes - US Argentre - ASL L'Huisserie - A Château Gontier VB - ES Bonchamp
- 72 :** VS la Ferté Bernard - CS Mamers - JS Coulaines - MSSV le Mans - Mulsanne St Ouen VB - CO Château du Loir - JS Beaufay - CO Laigné St Gervais - AO Ruillé sur Loir - VBSF Parigné l'Evêque - Dangeul Yvré Savigné VB - AS Chapelle St Aubin
- 85 :** Volley Détente 85 - Les Sables EC - SLTV Sèvre VB - VBC Fontenay le Comte - Aizenay VB - SP les Epesses - ESP. La Verrie - AS Landes Génusson - Mareuil sur Lay SC - AS la Bruffière - AS Boufféré - VBC les Herbiers - ES Gaubretière - ES Sainte Florence - AS Ménomblet - ASVB St Fulgent - US Vendrennes - EB la Boissière Montaignu - Challans VB - RS Tiffauges - La Roche sur Yon VB - St Martin St Aubin - OYA volley ball - FSCVB la Rabatelière

Clubs absents :

- 44 :** Volley Détente 44 - US Isséenne - AC Chapelle sur Erdre - US Bouguennais
- 49 :** SP Mazières en Mauges - SVS la Meignanne - Comète Ingrandaise - VB Saint Quentin en Mauges - SS la Romagne - ASSVB Geste
- 53 :** Moulay Sports
- 72 :** Aubigné Racan VB
- 85 :** Volley Club Montois

Décompte des voix :

Nombre de clubs : 92 présents ou représentés sur 106

Nombre de voix : 251 sur 288

Le quorum est atteint.

Claude GANGLOFF (Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball) souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et annonce l'ordre du jour, suite de celui de l'assemblée générale de Laval, auquel il faut ajouter des informations diverses.

Il commence par rappeler les circonstances exceptionnelles de suspension de l'assemblée générale de juin, du fait de l'absence de candidat au poste de secrétaire général(e). Il s'agit donc d'une continuation de l'assemblée générale ordinaire de la Ligue.

Election complémentaire au Comité Directeur:

Claude GANGLOFF annonce que des candidat(e)s se sont manifesté(e)s. Il présente d'abord **Ivanne TOUBOULIC**, d'accord pour assurer cette fonction, ex-secrétaire du Comité de la Sarthe, mais domiciliée depuis à Nantes. Celle-ci se présente et explique les raisons de sa candidature.

Une deuxième candidature au comité directeur est annoncée, féminine également, celle de **Nathalie BOULEAU**, présidente de l'ASPTT Laval, membre du comité directeur de la Mayenne. Celle-ci se présente également devant l'assemblée générale.

A la question de savoir si d'autres candidats se manifestent, un dernier poste restant à pourvoir au Comité Directeur, **François GADBIN** (Vertou VB), se présente (ancien directeur de la communication de la FFVB, et directeur de la communication à la Mairie de Saint Sébastien).

En l'absence de questions à poser aux candidats, il est procédé au vote. Les trois candidats au Comité Directeur sont élus à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

Vœux des clubs:

Ils ont été étudiés en comité directeur, avec des réponses adaptées. Certains ont été intégrés dans la réflexion des commissions, ou pris en compte dans les décisions du comité directeur de la Ligue.

- Vœux de **Saint Jo Nantes** (en championnat minimes à 6, filles et garçons, **supprimer le 4x2** et de faire un championnat sur l'année en 6x6). **Christian RETAILLEAU** (Président de la Commission Régionale Sportive Jeunes) précise que ce vœu est rejeté par la commission, car contradictoire à ce que l'on a mis en place depuis deux ans dans la Ligue (expérience pilote pour la fédération). Le contexte des Pays de la Loire est différent de celui de Saint Jo ou de la Loire-Atlantique (effectifs plus importants). Si on supprimait le 2x2 4x4, on supprimerait la pratique d'une bonne partie de nos jeunes licenciés. La commission veut répondre à l'ensemble des demandes et des besoins: 2x2/4x4 pour la majorité, et 6x6 pour les clubs volontaires et intéressés, avec un championnat en deux phases: une première partie de saison jusqu'à la fin de l'année civile, ce qui permet en janvier d'intégrer d'autres équipes. En filles on arrive à huit équipes pour 06-07, ce qui est intéressant. En garçons on n'a que quatre équipes et l'appel est lancé à d'autres clubs pour s'inscrire. Pour certaines équipes, c'est très important de jouer à six, surtout pour les équipes en nationale (obligation).

Concernant le deuxième vœu sur l'obligation de qualification du manager portée sur la feuille de match régionale, sous peine de pénalité, **Vincent DUCASSE** (Président de la Commission Régionale Technique) rappelle qu'il n'y a pas eu cette année de pénalité, bien que voté en AG, car cela n'est pas passé dans le BIR. Il est nécessaire de garder les obligations, avec un suivi beaucoup plus proche du respect des obligations. La Ligue organise des recyclages avec Michel LEVI DI LEON, Conseiller Technique, qui se déplace dans les comités dès le mois de septembre, ouverts à tous les niveaux d'entraîneurs, ou mêmes les jeunes non diplômés. Il précise que la commission technique régionale et l'équipe technique régionale sont à la disposition des clubs. **Michel LEVI DI LEON** (Conseiller Technique Sportif) présente les actions de recyclage, une formation continue de 2h30 à 3h00, organisée en commun avec le Comité, où les entraîneurs viennent exposer des problèmes concrets d'entraînements auxquels on essaie ensemble d'apporter une réponse. C'est un lieu d'échange. Il fournit ensuite les dates par comité.

Vincent DUCASSE aborde le troisième vœu de Saint Jo Nantes concernant l'équipe technique régionale. Il en donne la composition: responsables des stages CRE, responsables techniques de clubs et de comités. Elle est chargée d'exécuter les orientations définies par les élus de la Ligue et des Comités membres de la Commission Technique Régionale, sous contrôle du Comité Directeur de Ligue. On est favorable à l'initiative de St-Jo: sur un thème précis, réunir les responsables de clubs pour

débattre et faire avancer le volley ball. C'est ce qui a été fait avec la commission sportive jeune l'année dernière, entre la commission sportive jeune et la commission technique, pour débattre des championnats de jeunes.

Vœu de Saint Nazaire VBA, sur les critères de sélection aux stages régionaux jeunes et sur le suivi de ces stages régionaux, en minimes et en cadets, suivis de sélections régionales et de compétitions. Le conseiller technique en est le garant, avec l'avis, l'appui et la collaboration des différents Comités et clubs. Il ne faut pas que l'on passe à côté de potentiels. Le CTS détermine les critères de sélection avec l'équipe et les Comités, avec le plus de transparence possible. Les critères sont le potentiel physique mais c'est aussi le potentiel technique. La Ligue produit de plus en plus de jeunes performants à tous les niveaux. C'est grâce à cette collaboration. L'information sera diffusée sur le site internet, notamment les listes de jeunes sélectionnés et présents, pour qu'il puisse y avoir un suivi au niveau des clubs.

Vœux concernant la commission régionale d'arbitrage:

- émanant de **Léo Lagrange**, de ne pas désigner d'arbitre sur des rencontres concernant son propre club et de ne pas désigner d'arbitre "joueur" sur des rencontres de sa poule. **Daniel LEJEUNE** (Président de la Commission Régionale d'Arbitrage) répond que ces cas de figure sont arrivés exceptionnellement parce que le représentant de CDA n'avait trouvé personne au pied levé. Cela doit être évité. **Daniel SALMON** (club de SNVBA 44) expose ensuite le cas d'absence d'arbitre désigné en coupe de France benjamins. **Daniel LEJEUNE** répond que ce sont les CDA qui désignent sous délégation de la CRA, et que les benjamins doivent bénéficier des mêmes arbitres que les catégories plus âgées. Pour **Vincent DUCASSE**, la coupe de France Jeunes doit être arbitrée par des jeunes, à condition qu'ils aient reçu une formation suffisante selon **Marie-Odile GAYOL** (club de Saint Barthélémy d'Anjou 49). **Daniel LEJEUNE** souhaite que les jeunes participent aux stages départementaux d'arbitrage, avec des questionnaires adaptés. **Hélène GABORIAU** (club de Saint Macaire Volley et représentante du CD 49) soulève la question du passage au niveau 3 pour être reconnu à la Fédération et avoir la carte d'arbitre. Les rencontres ne permettent pas souvent de les voir en situation (interdit en national, mais permis en régional et départemental). Malheureusement, on ne désigne pas les arbitres "jeunes" sur les rencontres jeunes au niveau régional ou départemental. **Daniel SALMON** regrette que les dates de coupe de France soient fixées par Paris hors vacances des Parisiens et sur nos vacances scolaires. **Daniel MURAIL** (Secrétaire Général de la FFVB) répond que sur les cinq membres de la commission sportive fédérale, un seul est Parisien, et il y a trois zones!

Un représentant de **club du 53** s'interroge sur le second vœu de Léo Lagrange. **Daniel LEJEUNE** dit que ce sera difficile à réaliser vu le nombre d'arbitres en régional. En R1 on essaiera de faire en sorte que vous n'ayez pas un premier arbitre de votre département, après des réclamations de certains clubs qui voyaient toujours les mêmes arbitres. En essayant bien sûr de faire toujours en sorte que la distance soit aussi la plus courte possible pour éviter d'augmenter les frais de déplacements. La CRA a travaillé sur la liste des CDA désignées, chacune donnant son avis. Ce sont les CDA qui vont désigner les arbitres. A propos d'une étude faite par le président de la CDA 53, **Jean-Michel QUENTIN** précise que la CRA en a discuté, en l'absence de ce responsable. Il suffit que chaque responsable de CDA fasse ses désignations avec l'objectif de réduire au maximum les déplacements. Pour la R2M, le projet qui vous sera soumis tout à l'heure n'a jamais été qu'en saison 2006/2007 il y aurait deux arbitres. C'est vous qui le déciderez en assemblée générale. **Monsieur X (club du 53)** demande si la Ligue avait fait une étude financière. **Daniel LEJEUNE** n'a pas fait d'étude cette année, mais il y a trois ans cela avait été réalisé. **Jean-Michel QUENTIN** ajoute que chaque CDA a ses problèmes. Le 44, compte tenu du nombre d'équipes qui jouent en régionale 1 et 2, est trop court en nombre d'arbitres disponibles, alors que sur le Maine et Loire (Choletais) a un nombre d'arbitres important avec un déficit de clubs de R1 et R2. Cela apportera un soutien à la CDA 44 qui bénéficie ainsi d'un nombre plus réduit d'arbitrages à assurer. **Monsieur Y (53)** intervient alors sur le nombre d'obligations d'arbitrage qui ne sont pas tenues par tous les clubs du 44. **Daniel LEJEUNE** répond qu'en théorie un arbitre couvre, mais il n'arbitre pratiquement pas (quatre matchs minimum). Si on met des obligations, on s'oblige à faire. C'est tout simple. Aux clubs de décider. **Jean-Michel QUENTIN** propose une solution: ce qui est consommé

doit être rendu. C'est-à-dire qu'un club qui était en Régionale 1 jouait 22 rencontres, il absorbait des arbitres multipliés par deux (11x2). Aujourd'hui, on a des obligations avec un quota d'arbitrages inférieur aux besoins si bien que sans arbitres volontaires il y aurait des rencontres non encadrées. Merci aux arbitres "hors obligation". **Monsieur X (club du 53)** pose la question de l'augmentation des coûts d'arbitrage pour le club. **Claude GANGLOFF** répond qu'il n'y a pas d'augmentation pour le club. **Jean-Michel QUENTIN** (Responsable du secteur sportif) annonce la réunion de CRA qui prendra en considération les vœux de chaque CDA. On en reparlera en fin de saison. A **Marie-Noëlle SOUTIF** (CD 53, membre du Comité Directeur de la Ligue) qui s'interroge sur le nombre de clubs à vouloir changer, **Daniel LEJEUNE** précise "une quinzaine" en régionale.

- **vœu de la CRA** présenté par **Jean-Michel QUENTIN**: avoir 2 arbitres en R2 masculins pour 07-08, en associant des arbitres stagiaires à ces rencontres. Ce double arbitrage avait été supprimé pour raisons financières il y a quelques années. **Benoit BABU** (Club de Challans 85) s'interroge sur ce double arbitrage compte tenu des difficultés déjà rencontrées en R1 et du manque d'arbitres en formation. Il demande également que les arbitres stagiaires reçoivent un jour une carte officielle. **Jean-Michel QUENTIN** (Responsable du secteur sportif) rappelle l'importance d'arbitrer à ce niveau plutôt qu'en départementale pour valider la carte d'arbitre et que l'on est en attente de la fédération pour les cartes et écussons d'arbitre avec le nouveau logo. C'est aux CDA de s'occuper des formations et des validations.

Nathalie BOULEAU (Présidente ASPTT Laval 53, membre nouvellement élue du Comité Directeur de la Ligue) demande quel type de licence un arbitre non joueur doit prendre. Joueur ou Dirigeant ? **Daniel MURAIL** (Secrétaire Général de la FFVB) répond que les arbitres doivent avoir le tronc commun et l'option correspondant à l'arbitrage (option volley ball en salle, option beach pour le beach...), en cochant "dirigeant" sur la fiche d'adhésion.

Claude GANGLOFF procède au vote:

- contre les clubs de Château du Loir, La Baule, ACVB, MSSV Le Mans, DYS, Coulaines, La Chapelle, La Ferté, Beaufay, Parigné, Challans, Mulsanne, la Boissière de Montaigu, Saint Fulgent, La Bruffière, SMSA, Les Landes Génusson, Les Epesses, La Rabatelière, Saint Laurent du M, toute la Mayenne, Chemillé, Concorde de Couëron, Saint Sylvain d'Anjou.
- pour: 8 mains levées
- abstentions non comptabilisées, car le vœu est largement rejeté.

- **Vœux de Vertou**: « souhait de ne pas mettre d'amende dès la première erreur ». Pour **Claude GANGLOFF**, c'est OK sur le principe, mais il va falloir gérer le suivi à la Ligue pour réagir sur des erreurs au plus tôt. On préviendra de l'erreur dans la mesure du possible. Troisième vœu: « souhait pour les formules 4x4 et 2x2 de saisir les résultats plus vite pour accéder au classement ». Pour **Claude GANGLOFF**, c'est un problème essentiellement administratif et informatique lié au site internet de la Ligue. **Christian RETAILLEAU** (Président de la Commission Régionale Sportive Jeune) est plus mitigé parce qu'il mesure déjà le retard des clubs dans la saisie des résultats en seniors! Pour une seule rencontre minime 2x2 4x4, cela implique cinq saisies consécutives. **Dominique X (CO LAIGNE 53)** revient sur des erreurs de saisie et de classement en 05-06, sans réaction de la Ligue malgré de multiples interventions. **Jean-Michel QUENTIN** (Responsable du secteur sportif) dit qu'on s'est aperçu d'un problème sur le logiciel Excel et que des rectifications ont été faites. Peut-être pas pour tout. **Vincent DUCASSE** réagit à l'intervention de Laigné et souhaite des relations plus directes avec les commissions, avec copie à la Ligue pour les mails.

- **2^{ème} vœu de Rezé**: « mettre en place au niveau de la Ligue une source d'information afin de gérer au mieux des week-ends d'intempéries ». **Jean-Michel QUENTIN** (Responsable du secteur sportif) précise que depuis cette saison 2 voire 4 journées de rattrapage ont été planifiées (2 aller, 2 retour) sur lesquelles les deux clubs doivent se mettre d'accord. En cas d'intempéries (réelles) il faut avertir l'équipe adverse et les arbitres (directement ou via la CDA).

- 3^{ème} vœu de Rezé sur le maintien des ententes en Coupe de France: elles sont maintenues.

- **Vœu de la CR Sportive:** une restructuration des championnats R2 masculin et féminin à l'horizon 2008-2009. **Jean-Michel QUENTIN** (Responsable du secteur sportif) présente le projet: depuis quatre saisons, des poules de R2 ont 9 clubs au lieu de 10 (4 sur 6 en 06-07). On a admis tous les meilleurs seconds des départements, on n'a pas voulu repêcher les clubs sportivement descendants. Un champion départemental n'a pas voulu monter. Il s'agit donc de ramener le nombre de clubs de 30 actuels à 24, avec deux poules régionales, en tenant compte des implantations géographiques (Sarthe, Mayenne et Nord 49; reste du 49 avec 44 et 85). Il faut qu'on étale dans le temps. Notre but c'est 2008/2009, en y allant progressivement. A la fin 06-07, on fera descendre un club supplémentaire par rapport à la normale et en 07-08 on ne fera monter que les champions départementaux, on n'ira pas chercher les seconds. A la fin 07-08 on fera aussi descendre trois clubs par poule. Cela fera 27 équipes en 07-08 et 24 après.

Christian RETAILLEAU (Président de la commission régionale sportive jeune) présente les chiffres de 2006-2007: les 24 auraient simplement intégré les 5 champions départementaux et argumente sur l'appauvrissement des championnats régionaux et départementaux.

Le club de Laigné (53) trouve que 22 matchs par saison c'est beaucoup trop et préférerait 3 poules même plus réduites. Pour **Jean-Michel QUENTIN**, aucune formule parfaite et l'objectif est de gérer au mieux pour intéresser tout le monde. **Gildas LEUGE MAILLET** (Président du Comité 85) déplore l'état d'esprit de certaines équipes de régionale. C'est une compétition "régionale" et non "loisir"! Dans tous les autres sports, il y a au moins 12 équipes, voire 14 ou 16. La moitié des clubs qui évoluent en régionale n'ont pas les structures pour cela, n'ont pas assez d'arbitres et de jeunes. **Vincent DUCASSE** (Président de la Commission Régionale Technique) fait le lien avec l'appauvrissement du niveau de N3 (vœu Ligue à l'AG fédérale, rejeté, de réduire le nombre de poules à 6 au lieu de 8).

Le vœu est adopté à l'unanimité moins les abstentions de Vertou, Couëron, Guémené-Penfao.

Désignation des délégués de Ligue à l'assemblée générale fédérale qui aura lieu le week end du 2 et 3 juin prochain à Bagnoles de l'Orne. Candidats: Jean-Michel QUENTIN, Vincent DUCASSE et **Claude GANGLOFF (titulaires)**, Philippe BARCE et Eric VEILLET (suppléants). Il reste une place pour un troisième suppléant: Sylvain BOULAY (CD72) se présente. La composition de la délégation est adoptée à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'assemblée générale 2007. Georges GUILLET, actuel vérificateur aux ne peut plus l'être réglementairement. Candidat à sa succession: Philippe BARCE, Président du comité de la Sarthe, ancien trésorier de la Ligue. Il en faut un second: après explications sur le rôle des vérificateurs, Franck DERRAY, de La Baule, se présente. Désignation approuvée à l'unanimité.

Informations diverses :

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB) présente l'opération fédérale « **le volley j'adore** ». Campagne publicitaire sur le volley ball au mois de décembre présentant les 5 axes de développement du volley ball Français, avec les Ligues et les Comités mais aussi les clubs. La promotion sera assurée par la Coupe de France et les Tournois de France, opérations de marketing, en exploitant aussi les retombées de la Ligue Mondiale et des championnats du Monde au Japon. L'opération « volley j'adore » a trois objectifs : séduire les plus jeunes et augmenter le nombre de licenciés, promouvoir les valeurs fondamentales du volley ball et dégager de nouveaux moyens financiers au profit d'une politique de l'emploi de techniciens. La promotion va se faire en deux temps : la campagne de communication sur le volley et une large souscription qui va être basée sur la solidarité de tous les acteurs de la discipline. Le plan médias est présenté, ainsi que les principes de la souscription.

A une question de Benoit Babu de Challans sur la retransmission des matchs de Ligue Mondiale à la télévision nationale, **Daniel MURAIL** explique le fonctionnement de ces médias, et la nature différente des contrats de production et de télédiffusion.

Vincent DUCASSE rappelle que Volley j'adore a été voté en AG fédérale après le rejet d'une proposition d'augmenter la licence de 5€ en plus des 4% d'augmentation.

Colloque sur le baby et le mini volley: Vincent DUCASSE (Président de la Commission Régionale Technique) annonce que la ligue est candidate pour organiser un colloque les 12 et 13 Mai 2007, après celui de Sète en 2006. qui a été un succès. Le baby volley c'est 4/6 ans et le mini volley c'est 7/10 ans. Dans la Ligue, deux clubs développent ces actions, Saint Jo Nantes et Beaufay.

Festyvolley 2007: l'an dernier, 300 enfants étaient réunis à Ancenis. Ce serait le 3 juin en Vendée ou Maine et Loire. La Ligue souhaite doubler le nombre de participants, avec bien sûr les cinq comités réunis autour de cette manifestation. Pour cela il faut élargir le cercle de personnes travaillant sur ce dossier. Les images du Festyvolley 2006 à Ancenis sont visibles sur un blog en lien avec le site internet de la ligue.

Site internet de la ligue: il va évoluer avec une nouvelle présentation réalisée par Jean-Pierre MORIN, du CD53.

Les nouvelles formations d'entraîneurs: Michel LEVI DI LEON (CTS) présente la nouvelle grille de diplômes. Ne changent pas: ER1 et ER2, EF1, EF2. Nouveau: ER Beach (sur un week-end complet), EF1 et EF2 Beach; ER "responsable loisir" orienté sur l'accueil et l'encadrement spécifique, sur un week-end complet; ER "éducateur en école de volley ball". Voir descriptifs et contenus sur le site de la fédération à la rubrique « formation ». Le CTS annonce son intention d'intervenir auprès des comités et essayer de faire une formation commune et propose de modifier le calendrier des formations et d'en faire en début de saison, en les annonçant sur internet (13 au 15 octobre, 3 au 5 novembre, 5 au 7 janvier). Il rappelle la procédure d'inscription aux stages ER2 et de validation de l'ER1.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN (club de Saint Jo Nantes, 44) annonce que son club s'appelle dorénavant Volley Ball Nantes Atlantique, nouvellement présidé par Monique BERNARD, laquelle a reçu au mois de juin le trophée de la femme par la DRJS.

Interdépartementaux: le 11 novembre dans le Maine et Loire à l'aller et au « retour » dans le 44 le 8 mai (sud Loire).

Claude GANGLOFF (Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball) conclue l'assemblée générale, en remerciant les participants. Il annonce la réunion de Comité Directeur à la suite de l'AG en annonçant la candidature d'Eric VEILLET aux fonctions de vice-président pour assurer le remplacement de Norbert CLARO. Le président regrette le départ de ce dernier et le remercie chaleureusement pour le travail réalisé, en particulier pour le développement du beach volley. Il présente alors Eric VEILLET. Monique BRUGIER confirme sa candidature au poste de trésorière et Ivanne TOUBOULIC celle de secrétaire générale.

Le président clôt l'assemblée en trouvant un intérêt à rencontrer les clubs en septembre pour les informations de début de saison ou pour régler des problèmes non abordés en juin.